COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 07/12/2015
Présents : MM. GUILLAUME, LAMARTINE, PIREYRE, PODEVIN, PELLETIER Mmes ROUSSET, PEYRON, PLOS, TENNEREL.
M. FUSTIER François a donné pouvoir à Mme PEYRON Florence,
M. REYNARD Julien a donné pouvoir à M. GUILLAUME Gérard,
M. SOBCZAK Laurent a donné procuration à M. PELLETIER François,
Mme CASSAGNE Christelle a donné pouvoir à Mme ROUSSET Michelle,
Excusée : Mme RAYNAUD Amandine
Secrétaire de séance **:** Mme ROUSSET Michelle

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2015.

1/ Travaux de voirie 2016 – Subvention DETR

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de voirie sur divers chemins communaux possédant déjà un revêtement bitumineux et de déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR 2016.
Il rappelle au Conseil que la commission de travaux réunie le 21 novembre 2015 a établi la liste des chemins concernés.
Le montant estimatif des travaux s'élève à : **100.053,80 € H.T**., soit 120.064,56 € TTC.
P lan de financement proposé :

-DETR (20 % du montant des travaux plafonné à 100.000 €)	20 000,00 €
-FCTVA (taux de 16,404 %)	19 695,39 €
-Fonds propres	80 369,17 €
Total	**120 064,56 €**

Après examen du dossier technique et financier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

2 / Tarifs location salle polyvalente pour l'année 2017

- Extérieurs : 467 €
- Habitants : 166 €
- Caution : 135 €

Le Conseil Municipal accepte les nouveaux tarifs 2017 à l'unanimité

3/ Mise en réseau de la bibliothèque

Monsieur le Maire donne la parole à Mme ROUSSET Michelle, 1ère adjointe : responsable de la bibliothèque communale, en charge du dossier de mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Billom – St Dier – Vallée du Jauron.
Elle informe l'assemblée que cette mise en réseau de lecture publique a été réalisée en 2 étapes :

- 1er étape : les 4 bibliothèques (Billom, Egliseneuve-près-Billom, Trézioux et Saint Jean-des-Ollières) les plus importantes du secteur ont acceptées cette mise en réseau au cours de l'année 2015.
- 2ème étapes : 5 bibliothèques (Bongheat, Montmorin, Neuville, St Dier d'Auvergne et Saint Julien-de-Coppel) supplémentaires souhaitent rejoindre le réseau mis en place, afin :
- 1/ d'informatiser les bibliothèques et de créer un catalogue commun dans un souci de modernisation des moyens en conservant l'indépendance et la proximité de chaque structure.
- 2/ de mettre en place des politiques documentaires et des animations concertées.
- 3/ de coopérer entre les bibliothèques afin de renforcer le développement de la lecture publique.

Pour une gestion optimisée de ce réseau, une convention de fonctionnement et un règlement intérieur ont été établis par la Communauté de Communes Billom- St Dier- Vallée du Jauron, ayant compétence dans ce domaine.Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité

4 / Aménagement des abords de la salle polyvalente

Après une première rencontre avec les associations et l'école qui a permis de recueillir besoins et attentes en terme d'aménagement des abords de la salle polyvalente, Sylvain Lamartine précise que ce projet, au-delà d'un aménagement mobilier et paysager, est l'occasion d'une plus large concertation afin que cet espace puisse correspondre au mieux à un lieu d'animation à Montmorin.
Aussi ce travail se poursuivra en début d'année avec le Parc Livradois-Forez avec comme objectif d'organiser une réunion publique sur ce sujet."

5 / SIEG du Puy-de-Dôme : rapport d'activité 2014

Présentation faite par Monsieur le Maire.
Rapport consultable en Mairie.

6 / Questions diverses

-Montmorin info paraîtra fin janvier 2016.

-Prochain Conseil Municipal le vendredi 15 janvier 2016.

Pour les fêtes de fin d'année, le secrétariat de Mairie sera fermé au public du mardi 29 décembre 2015 jusqu'au 06 janvier 2016 inclus. Une permanence électorale aura lieu le jeudi 31 décembre 2015 de 10H à 12H.
Bonnes fêtes à tous !!!

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 30.